



La démocratie participative au quotidien Les « Contrats de Quartier » de Vernier



Les quartiers concernés (1):

Aïre-Le Lignon (depuis 2005):



- Quartier composé d'une cité (2780 appartements, pour 6000 habitant-e-s) et d'une importante zone-villas au bord du Rhône
- **Budget du CQ: 60' 000 CHF par an**



Les Avanchets (depuis 2008):



- Cité urbaine de 5500 habitant-e-s située en pleine agglomération
- **Budget du CQ: 60' 000 CHF par an**



Les quartiers concernés (2):

Châtelaine-Balexert (depuis 2010):



- Quartier urbain périphérique, au centre de grands axes routiers, avec une importante zone-villas, des jardins familiaux et des immeubles populaires
- Budget du CQ: 60' 000 CHF par an



Vernier-Village (depuis juin 2011):



- Quartier historique de Vernier, mêlant village traditionnel et logements sociaux
- Budget du CQ: 60' 000 CHF par an

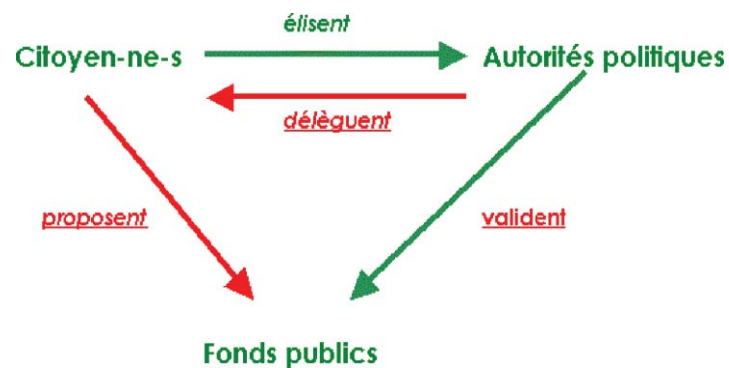


Le « Contrat de quartier » est une politique publique visant à favoriser la démocratie participative

Démocratie représentative



Démocratie participative



DÉFINITION

Le cadre par lequel la Ville de Vernier s'engage à mettre en œuvre, de façon concertée des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées

OBJECTIFS

- ❖ **Une nouvelle dynamique de quartier**
- ❖ **Une amélioration de la qualité de vie**
- ❖ **Un accroissement du sentiment de sécurité**

Fonctionnement du Contrat de Quartier:

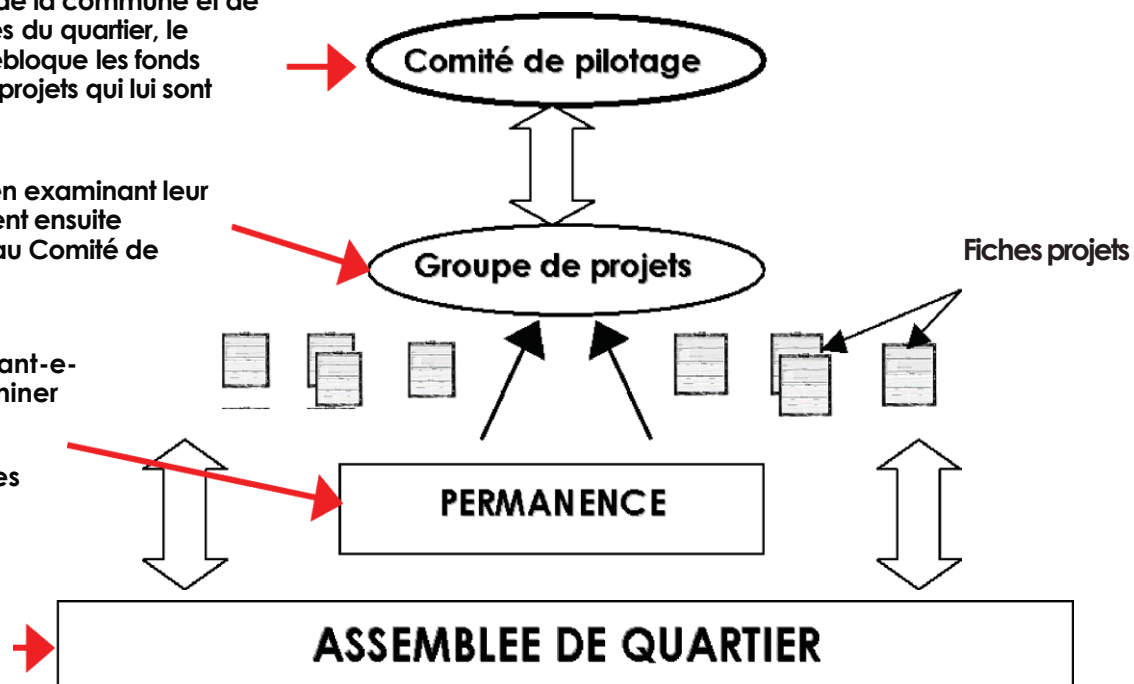
Composé de représentant-e-s de la commune et de représentant-e-s des partenaires du quartier, le comité de pilotage valide et débloque les fonds nécessaires à la réalisation des projets qui lui sont soumis

Recueille et instruit les projets, en examinant leur faisabilité, afin que ceux-ci soient ensuite transmis pour validation finale au Comité de pilotage

Fait l'interface entre les habitant-e-s et le groupe chargé d'examiner et d'instruire les projets

Recueille et transmet les idées de projets (fiches « projets »)

Réunit au moins une fois par année l'ensemble des habitant-e-s du quartier pour faire le point sur le CQ



RESSOURCES POUR QUATRE CONTRATS DE QUARTIER

Un travailleur social à 90% chargé du suivi des Contrats de quartier au sein de la Délégation aux Contrats de quartier qui dépend du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier (Scos)

Un budget annuel de CHF 60'000.– par Contrat de quartier qui inclut les frais de fonctionnement